



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 mai 2002

Avis sur les mesures de carte scolaire

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Avril 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mai 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M.
Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 mai 2002

DELIBERATION D20020120

Enseignement Primaire et Temps Libre Avis sur les mesures de carte scolaire

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

M. L'Inspecteur d'Académie a adressé à M. le Maire les courriers concernant les mesures de carte scolaire dans les
écoles publiques de Niort.

Ces mesures portent respectivement sur :

- la suppression d'un poste à l'école élémentaire des Brizeaux,
- la suppression d'un poste à l'école élémentaire Ferdinand Buisson,
- la suppression d'un poste à l'école élémentaire Jean Macé,
- la suppression d'un poste à l'école élémentaire Louis Pasteur,
- la suppression d'un poste à l'école maternelle Jean Zay,
- la suppression d'un poste à l'école élémentaire Jean Zay.

- l'ouverture d'un poste à l'école élémentaire Jean Jaurès,
- l'ouverture d'un poste à l'école maternelle Jacques Prévert
- l'ouverture d'un poste à l'école élémentaire George Sand
- l'ouverture d'une CLIS pour enfants autistes à l'école élémentaire Ferdinand Buisson

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- désapprouver les mesures de carte scolaire (suppression de 5 postes en école élémentaire et 1 en école maternelle).
- Prendre acte de la création de 3 postes supplémentaires.
- d'approuver sans réserve l'ouverture d'une classe (C.L.I.S. pour enfants autistes à l'école élémentaire F. Buisson) qui apportera une aide précieuse pour les enfants et les familles confrontées à cette lourde difficulté.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)